

19 juin 2015 -15:37

Appartient à [Conseil des ministres du 19 juin 2015](#)

Participation belge au programme EPS-SG d'Eumetsat

Sur proposition de la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Elke Sleurs, le Conseil des ministres a approuvé la participation de la Belgique au programme obligatoire EPS-SG (2015 – 2044) d'Eumetsat.

Eumetsat est une organisation intergouvernementale siégeant à Darmstadt en Allemagne, dont l'objectif principal est l'entretien et l'exploitation des systèmes européens de satellites météorologiques.

La Belgique a confirmé la convention Eumetsat par la loi du 2 septembre 1985. L'Institut royal météorologique (IRM) et le SPP Politique scientifique assurent la représentation belge au conseil d'Eumetsat. Il est nécessaire au sein d'Eumetsat qu'une nouvelle génération succède à la génération actuelle de satellites polaires d'observation de la Terre du programme EPS (Eumetsat Polar System). Cette nouvelle génération se nomme EPS-SG (Eumetsat Polar System - Second Generation).

Le coût global du programme EPS-SG est estimé à 92 millions d'euros ventilés sur la période 2015-2044, sur base d'un taux de contribution de 2,6326 % (valeur pour 2015). Ce taux est ajusté tous les trois ans au pro rata du PNB des États membres. Ce coût global couvre le développement, la construction, le lancement des satellites et les opérations suivantes, selon les accords ESA-Eumetsat.

Voir également ci-annexé le communiqué de presse de la secrétaire d'Etat Elke Sleurs.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Elke Sleurs, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au Ministre des Finances
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 3030
1000 Bruxelles
Belgique